

4.3 : Définitions diverses

4.3.1 : Signes conventionnels : La plupart des détails planimétriques peuvent être représentés par la projection horizontale réduite à l'échelle du levé des contours, seulement, on admet qu'il est impossible de représenter sur plan ou carte une dimension inférieure à 2/10 de mm, si donc on veut représenter un arbre de 50 cm de diamètre, soit, 1/20 de mm à l'échelle 1/10000, on doit soit le négliger soit le représenter par un signe conventionnel, on choisit un cercle de diamètre suffisant.

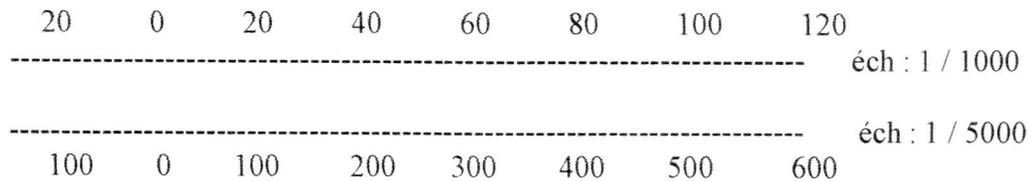
Les végétations et cultures sont représentées par des symboles à l'intérieur de leurs contours.

3/2 .2 : Echelle : est le rapport entre la distance sur le plan ou carte et la distance correspondante sur le terrain.

Si l'échelle est exprimée par une fraction ayant l'unité au numérateur, elle est dite échelle numérique

Ex : 1/500, 1/2000, 1 /25000.

Elle est dite linéaire ou graphique lorsque à chaque segment de l'échelle linéaire correspond sur le terrain un segment déterminé.



3/2 .3 : Précision de l'échelle : La distance horizontale sur le terrain qui correspond à une échelle donnée à 0.1 mm sur le plan ou carte est appelée précision de l'échelle (0.1 mm, la plus petite distance perceptible visuellement).

Ex :

1mm plan----- 10000mm terrain
0.1mm plan----- 1 m terrain

C'est à dire que 1m est la plus petite distance qu'on peut reporter sur plan, on ne peut reporter de distances inférieures.

3/2 .4 : Altitude : L'altitude d'un point est la hauteur de ce point par rapport un niveau moyen de la mer (géoïde en géodésie , plan tangent au géoïde en topographie)

L'altitude est dite relative lorsqu'elle est mesurée par rapport à un niveau arbitraire. Les altitudes relatives sont appelées aussi cotes.

3/2 .5 : Dénivelée : Le dénivelée entre 2 points c'est la distance verticale qui sépare ces 2 points.